

FICHES DE DONNEES DE SECURITE
PRODUIT: REPAIRE CREVAISON AEROSOL
ETABLI LE: 06/10/2010 Page 1/5

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1 IDENTIFICATION DE LA PREPARATION: **REPAIRE CREVAISON AEROSOL REF 30605**

1.2 UTILISATION DE LA PREPARATION:

1.3 IDENTIFICATION DE LA SOCIETE:

SINTO , Parc d' Activité de Napollon , Avenue des Templiers ,13676 AUBAGNE CEDEX

Tél. : 04.42 18 59 59 Appel d' urgence 04.42.18.59.59

Télécopie : 04.42 18 59 60 ORFILA 01.45.42.59.59

Société / organisme : INRS / ORFILA <http://centres-antipoison.net>

E mail : fdds@brunel.fr

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

☞ **Pour l'homme:** Extrêmement inflammable. Le récipient exposé à une température supérieure à 50° C (122° F) peut se déformer et exploser L'inhalation des vapeurs de la préparation aérosol en doses élevées est dangereuse pour la santé. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent former des mélanges inflammables et explosifs avec l'air.

☞ **Pour l'environnement:** Voir Section. 12

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Dénomination chimique (1)	EINECS CAS	Gamme de concentration %	Symbole	Phrases R
Ethane-1,2-diol	203-473-3 107-21-1	< 5 %	Xn	R22
Gaz de pétrole liquéfié, adouci, gaz de pétrole (2)	68476-86-8	> 20 %	F+	R12

4. PREMIERS SECOURS

☞ **Inhalation:** Eloigner le sujet de l'endroit pollué. Consulter un médecin.

☞ **Ingestion:** Ne pas faire vomir mais appeler immédiatement un médecin.

☞ **Contact avec la peau:** Enlever les vêtements contaminés et laver avec de l'eau et du savon. Si les symptômes devaient persister, consulter un médecin.

☞ **Contact avec les yeux:** Laver abondamment avec de l'eau au moins pendant 15 minutes. Si les symptômes devaient persister, consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

☞ **Moyen d'extinction approprié:** Utiliser un extincteur et poudre chimique, ou et CO2. Refroidir avec de l'eau les récipients aérosol exposés au feu. Les produits de la combustion sont COx et H2O.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE
PRODUIT: REPAIRE CREVAISON AEROSOL

(suite de la page 1)

- ☞ **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Aucun en particulier
- ☞ **Risque de la combustion:** Les récipients aérosols surchauffés se déforment, explosent et peuvent être projetés à une notable distance. L'exposition aux gaz de combustion peut comporter des risques pour la santé: utiliser un masque contre les fumées et les vapeurs d'incendie.
- ☞ **Équipement de protection spécial:** Appareil respiratoire protecteur indépendant. Employer une protection complète qui soit en relation avec l'importance de l'incendie. Si nécessaire, refroidir les stocks avec de l'eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- ☞ **Précautions individuelles:** Porter un vêtement de protection approprié. Eviter d'inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec la peau Éviter le contact avec les yeux. Bien aérer la pièce.
- ☞ **Précautions pour la protection de l'environnement:** Eliminer toutes possibles sources de chaleur et les flammes libres. Ne pas fumer .Contenir les fuites avec de la terre ou du sable. Si le produit s'écoule dans un cours d'eau, dans un réseau d'égouts ou si il a contaminé la terre ou la végétation, il faut informer les autorités compétentes.
- ☞ **Méthodes de nettoyage:** Si le produit est liquide, éviter la pénétration du réseau d'égouts. Il faut l'absorber éventuellement grâce à un matériel inerte. En cas de sortie d'aérosol/gaz il faut prévoir une aération suffisante.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- ☞ **Manipulation:** Ne pas utiliser en présence de flammes libres ou autres sources avec possibilité d'ignition. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les aérosols.
- ☞ **Stockage:** Protéger des rayons solaires, sources de chaleur et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (122°F). Tenir les récipients dans une position de sécurité en évitant absolument la possibilité du chutes ou de chocs. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- ☞ **Valeurs limites d'exposition:**
Il faut considérer la concentration de chaque composant au but d'évaluer les effets toxicologiques dus à l'exposition du composant

Dénomination chimique	Tlv-Twa (valeur limite, 8 h valeur moyenne)
Ethane-1,2-diol	20 ppm (52 mg/m ³)
Gaz de Pétrole	800 ppm (1900 mg/m ³)

- ☞ **Contrôles de l'exposition:**
- ☞ **Protection respiratoire:** Eviter d'inhaler le produit. Si la valeur limite est dépassée, employer un masque avec des filtres propres.
- ☞ **Protection des mains:** Dans des condition normales d'utilisation pas besoin de protection particulier.
- ☞ **Protection des yeux:** Dans des condition normales d'utilisation pas besoin de protection particulier.
- ☞ **Protection de la peau:** Dans des condition normales d'utilisation pas besoin de protection particulier.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT: REPAIRE CREVAISON AEROSOL

(suite de la page 2)

☞ **Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:** Éviter le rejet dans l'environnement.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique:	Réceptif à pression avec base et gaz liquéfié
Odeur:	Caractéristique
Couleur:	
Poids spécifique a 20° C:	0,66
Volume du récipient:	520
Volume produit aérosol:	400
Pression a 20° C:	5.5 bar
Température d'inflammabilité du produit aérosol:	Inférieur a 21° C
Température d'inflammabilité du propulseur:	Inférieur a 0° C
pH:	Non mesurable
Solubilité dans l'eau:	Soluble
Solubilité dans l'huile:	Non soluble
Pouvoir moussant:	Moussant
VOC:	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

☞ **Conditions à éviter:** Aucune si le produit est bien stocké et manié soigneusement. Les récipients aérosol surchauffés à une température supérieure a 50° C (122°F) peuvent se déformer, exploser et être projetés à une distance considérable. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Danger d'explosion dans le cas d'augmentation de la pression.

☞ **Matières à éviter:** Tenir à l'écart des agents oxydants ou produits chimiques fortement acides ou basiques, pour éviter d'éventuelles corrosions des récipients.

☞ **Produits de décomposition dangereux:** La décomposition thermique peut créer de l'oxyde de carbone et/ou du gaz carbonique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il faut considérer la concentration de chaque composant dans le but d'évaluer les effets toxicologiques dus à l'exposition du composant. Ci après les informations toxicologiques relatives aux principaux composants du produit.

☞ **Toxicité aiguë par ingestion:** Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

☞ **Toxicité aiguë pour inhalation:** L'exposition à des valeurs très supérieures aux limites d'exposition, peut conduire à une irritation de l'appareil respiratoire.

☞ **Effets irritants par contact direct avec la peau:** Le contact direct avec la peau peut provoquer des irritations.

☞ **Effets irritants par contact direct avec les yeux:** Le contact direct avec les yeux peut provoquer des irritations.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Il faut considérer la concentration de chaque composant dans le but d'évaluer les effets sur l'environnement. Employer d'une façon propre en évitant la dispersion du produit dans l'environnement. Ne contient pas de gaz nocifs à la couche d'ozone.

☞ **Écotoxicité:**

FICHES DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT: REPAIRE CREVAISON AEROSOL

(suite de la page 3)

- ☞ **Mobilité:**
- ☞ **Persistance et dégradation:**
- ☞ **Potentiel de bioaccumulation:**

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

No Clé CE:

Les codes indiquant le type des déchets doivent être considérés comme des recommandations d'utilisation prévisible de ce produit. Selon l'utilisation particulière et les caractéristiques de l'écoulement de l'utilisateur on peut attribuer des codes différents (2001/118/CE, 2001/119/CE, 2001/572/CE).

16 05 04 gaz dans des récipients sous pression (halon y compris), contenant des substances dangereuses.

On recommande:

Respecter les réglementations locales (ex. installation approprié d'incinération)

Ne pas percer, ne pas couper, ne pas faire des soudures.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Indications générales

Numéro UN:	1950
<i>Transport routier/par train (ADR/RID):</i>	
Classe/group d'emballage:	2/-
UN 1950 AEROSOLS	
Code de classement:	5F
LQ:	2 (Chap. 3.4.6, Colonne 7)
Rina: M.M.M. 2-42	

Transport maritime:

IMDG-Code (Classe/group d'emballage):	2.1/-
EmS:	F-D, S-U
UN 1950 AEROSOLS	

Transport aérien :

IATA (Classe/ group d'emballage):	2.1/-
UN 1950 AEROSOLS	

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations selon les indication de la Directive (94/1/CEE, 75/324/CEE, 98/98/CEE, 2001/58/CE, 2001/59/CE, 2001/60/CE, 67/548/CEE, 99/45/CE, 1907/2006)

Symboles: EXTREMEMENT INFLAMMABLE

Indication de danger: F+

Récipients sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent - Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT: REPAIRE CREVAISON AEROSOL

(suite de la page 4)

R12 - Extrêmement inflammable.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce produit doit être conservé, manipulé et utilisé selon les normes d'hygiène et sécurité de bonne pratique industrielle selon les normes des lois en vigueur. Les informations contenues se basant sur les normes des actuelles connaissances et entendent décrire le produit au point de vue des conditions de sécurité. On ne peut garantir que ces informations soient suffisantes ou correctes à couvrir tous le cas, ils ne se substituent pas à l'action du médecin auquel il faut s'adresser pour doute quelconque. Cette fiche annule et remplace l'édition précédente.

(1): Aux termes de la Directive 67/548/CEE, Directive 1999/45/CE et aux mises à jour suivantes

(2): Contenant < 0,1 % di 1,3 Butadiène

(3): Contenant < 0,1 % of Benzene

Etabli le: 06.10.2010

Révision: 02